

Sympa et les documents attachés

vendredi 15 mars 2024, par [manu](#), [Patrick](#)

Attacher des documents à un mail ?

Si vous envoyez un courriel à une personne, vous pouvez attacher des documents : photo, pdf, etc. Mais attention à la taille du mail envoyé ! Imaginez que vos documents (photos etc.) occupent 10 Mo.

Si vous envoyez ce mail dans une liste de discussion qui compte 10 abonnés, le mail sera répliqué 10 fois : 100 Mo. Si la liste compte 100 abonnés, 1 Go. Et si la liste compte 1000 abonnés, ce sont 10 Go qui partent de chez nous. Environ 40% des adresses mails enregistrées sur notre service Sympa sont des adresses gmail [1]. Voilà donc **4 Go qui arrivent d'un coup** chez google... qui peut ne pas apprécier, et considérer que nous sommes des spammeurs.

Voici donc deux recommandations importantes :

1. Diminuez la taille de vos photos ou de vos documents pdf avant de les intégrer à un mail
2. Si vous ne pouvez pas faire cela, **recommandez à vos utilisateurs** la configuration sympa décrite ci-dessous

En limitant la taille des pièces jointes, vous nous aiderez à gagner en crédibilité auprès des fournisseurs de services de mails, mais vous contribuerez également à votre niveau à économiser globalement les espaces de stockages, l'utilisation du réseau, etc.

Une fonctionnalité bien sympa :

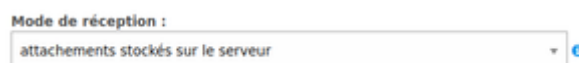
Vous pouvez, **en tant qu'abonné à une liste**, demander à Sympa de remplacer les documents attachés par des urls pointant sur ces documents qui sont alors déposés sur notre serveur.

Pour cela, vous devez aller sur l'interface web de sympa <https://sympa.le-pic.org>, et changer le mode de réception de vos listes (option de menu **Options d'abonné - Mode de réception**).

Le mode par défaut est :



Vous pouvez le modifier pour le mode **attachements stockés sur le serveur**



Ainsi toutes les pièces attachées excédant 10240 octets seront remplacées par un lien, contenu dans le corps du message, vers une url pointant sur le document : le document restant stocké sur notre serveur.

Si vous êtes **vous-même propriétaire d'une liste**, vous pouvez faire en sorte que le mode de réception par défaut de vos abonnés soit le mode **attachements stockés sur le serveur**

Pour cela, vous allez sur l'interface web de sympa <https://sympa.le-pic.org>, dans le menu Admin - Configurer la liste - Diffusion/réception.

Vous descendez au niveau de la fenêtre **Profil d'abonnement (default_user_options)défaut)** et vous le sélectionnez.



Vous aurez ainsi fait une bonne action pour la réputation de notre service et également pour limiter le volume de transfert de documents.

Voir en ligne : <https://www.sympa.org/tips/urlize>

Notes

[1] Ce qui veut dire au passage que 40% de nos utilisateurs utilisent le mail de google. Triste réalité...